

ALSH CP au CM2

Mercredis Loisirs

Le Poufanc

MAI 2026

Les mini-justiciers

CP/CE1
LES AVENTURIERS

CE2-CM
LES EXPLORATEURS

MATIN Le refuge caché des mini-justiciers
Création de cabanes

APRÈS-MIDI Ciné-débat « Les mini-justiciers »
et Choisis ton acti

MATIN Le centre de recyclage des
super-citoyens
APRÈS-MIDI Fabrication d'une poubelle de tri et jeux

MATIN Créons nos affiches de prévention
APRÈS-MIDI Marche pour la planète

MATIN Atelier créatif
Sculpture en pâte autodurcissante

APRÈS-MIDI Grand jeu « cap ou pas cape »

MATIN Atelier créatif
Sculpture en pâte autodurcissante
ou Jeu « Les héros en action »

APRÈS-MIDI Ciné-débat « Les mini-justiciers »
et Choisis ton acti

MATIN Création de perles
ou Gamelle géante
APRÈS-MIDI Marche pour la planète

MATIN Initiation aux premiers secours
ou Jeux sportifs
APRÈS-MIDI Initiation aux premiers secours
ou Béret foot

MATIN Atelier cuisine avec la Maison
des Habitants
ou Le refuge caché des mini-justiciers
Création de cabanes

APRÈS-MIDI Grand jeu « cap ou pas cape »

6
mai

13
mai

20
mai

27
mai



INFOS : Certaines activités peuvent être modifiées en raison de la météo ou de changements de la part des prestataires.

PRÉVOIR TOUS LES JOURS : Casquette, tenue de sport, k-way, sac à dos avec gourde.

Tous les RDV sont à l'école A. Guyomard sauf indiqué sur le programme

TARIFS

Renseignements sur www.sene.bzh, page enfance-jeunesse

VEILLE ET ÉCOUTE

N'hésitez pas à nous informer d'éléments importants qui nous permettront de mieux accueillir votre enfant (handicap, carences, troubles...)

ACCUEIL

MATIN : Un accueil par l'équipe d'animation est prévu de 7h30 à 9h30 à l'école A.Guyomard.

SOIR : Les familles peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h et jusqu'à 18h30. Pénalité si retard.

INSCRIPTIONS

L'inscription des enfants est possible à partir du CP.

- **Pour les Sinagots :** Inscriptions en ligne sur le portail familles.
Pour les personnes sans compte familles ou sans internet : à l'accueil du service Enfance Jeunesse, place Coffornic.

- **Pour les Extérieurs :** Inscriptions via le portail familles

Attention, vous pouvez inscrire votre enfant en ligne au plus tard 7 jours avant l'activité, et dans la limite des places disponibles.

Toute inscription vaut paiement sauf en cas d'absence avec justificatif médical ou cause majeure (attention au délai de remise des pièces justificatives).

Paiement des activités à faire auprès du Trésor Public de Vannes-Ménimur à réception de la facture.

Le prélèvement automatique est possible avec un formulaire à télécharger sur www.sene.bzh (rubrique Enfance-Jeunesse, page «Les accueils de loisirs du mercredi»)

ANNULATIONS

Les absences doivent être signalées au moins 7 jours avant l'activité.

Aucune annulation ou modification ne peut être prise en compte directement dans les accueils de loisirs, ni par téléphone.

Facturation en cas d'annulation : cf. règlement intérieur de l'accueil de loisirs sur le site de la mairie.

Renseignements auprès du Service Enfance Jeunesse

Tel. 02 97 66 59 74 - 07 63 32 10 82 - portailfamille@sene.bzh



Enfance & ALSH - Séné



[jeunesse.espacejeunes.sene](https://www.instagram.com/jeunesse.espacejeunes.sene)

